LE CONFORT DE LA CHAMBRE A COUCHER PARISIENNE (1640-1780)

PAR

JULIETTE LENOIR

diplômée d'études approfondies diplômée de l'Institut d'études politiques de Lyon

INTRODUCTION

La chambre à coucher de l'époque moderne n'est pas, comme la nôtre, un sanctuaire, un espace de paix et d'intimité. Aux XVIII et XVIIII siècles, c'est la pièce principale du logis, quand ce n'est pas la seule. Elle correspond aussi bien à ce que nous appelons chambre, salon, salle à manger, salle de bains, et même cuisine ou atelier. Elle est partagée par plusieurs membres de la maisonnée, qui y vivent et y dorment ensemble, souvent dans le même lit. Parce qu'elle est au cœur de l'habitat des Parisiens, et parce que l'habitat est à la fois reflet et condition d'un mode de vie, sa connaissance permet de mieux comprendre les besoins et les modes de représentation sociale de la population de Paris. Universelle en tant que licu du sommeil, sujette aux modes de son temps, et très personnelle parce que liée aux activités intimes, la chambre à coucher constitue un univers à la fois matériel et imaginaire.

Cette étude est fondée sur le recensement de tous les meubles et objets inventoriés dans neuf cent soixante-seize chambres à coucher parisiennes entre 1640 et 1780, soit de la veille de l'avènement de Louis XIV jusqu'à la Révolution. Son originalité tient à deux aspects : elle porte sur l'ensemble des meubles des chambres à coucher, et sur un échantillon de l'ensemble de la population parisienne. Il s'agit d'une analyse statistique reposant sur l'exploitation d'une importante base de données mise au point à cette fin ; les résultats en sont présentés sous la forme de tableaux et graphiques, accompagnés de commentaires.

SOURCES

Le dépouillement a porté sur les inventaires après décès conservés dans le Minutier central des notaires de Paris, aux Archives nationales. L'échantillonnage a retenu une année sur vingt, de 1640 à 1780.

PREMIÈRE PARTIE LES ÉLÉMENTS DU CONFORT

CHAPITRE PREMIER

LE CONTEXTE

La vie quotidienne et l'histoire de la société à Paris à l'époque moderne ont déjà fait l'objet de nombreuses recherches. L'étude de la chambre à coucher vise à apporter un éclairage supplémentaire à la connaissance de ce contexte.

CHAPITRE II

LA MÉTHODE

La source : les inventaires après décès. – Les inventaires après décès ont été dressés par les cent treize « notaires, conseillers du roi, gardes-scels de Sa Majesté au Châtelet de Paris ». Ils décrivent et prisent les biens des défunts, à la demande des légataires et des créanciers.

L'exploitation de la source. – Les actes ont été sélectionnés selon la technique de l'échantillonnage aléatoire. Pour chaque document, ont été relevés : le nom du défunt, la date de son décès, sa condition sociale, sa situation familiale, et l'intégralité des meubles et objets décrits dans les chambres à coucher de son logis (par hypothèse, une chambre à coucher est une pièce contenant un lit). Les informations ainsi collectées ont été regroupées dans une base de données en arborescence attribuant un tableau à chaque type de meuble. Les analyses sont présentées sous la forme de tableaux et graphiques.

CHAPITRE III

DÉFINITIONS

Les dictionnaires. – La définition des mots de la chambre a évolué au cours de la période : on l'observe à travers les dictionnaires de Richelet (1680), de Furetière (1690), et de l'Académie (1694 et 1778), et dans l'Encyclopédie. Ainsi la chambre n'est-elle pas encore présentée comme une pièce où l'on dort chez Richelet. Au contraire des inventaires, le terme de « couche » est défini pour un usage

restreint (burlesque ou poétique), ou pour désigner le bois de lit, alors que les dictionnaires s'accordent à proposer « lit » comme terme générique. On remarque aussi des variantes dans les définitions de la salle, de l'alcôve, de la commode, du cabinet et du fauteuil.

Définitions. – Les meubles complexes que sont les lits et les sièges sont composés d'éléments portant des noms très spécifiques, qu'il faut définir.

DEUXIÈME PARTIE L'ESPACE DU CONFORT

CHAPITRE PREMIER

ÉTAGE, VUE ET ADRESSE

L'étage de la chambre. – Les inventaires après décès précisent, dans l'intitulé de chaque pièce de la maison, l'étage et la vue. Ces informations permettent d'observer une répartition sociale verticale des chambres à coucher : les nobles dorment au premier ou au deuxième étage, de même que les ecclésiastiques et les conseillers du roi. A l'opposé, seuls les maîtres artisans, les marchands et les simples artisans ont des chambres au cinquième étage. Lorsque le logis comporte des chambres sur plusieurs niveaux, le maître de maison s'installe au plus bas, mais pas au rez-dechaussée.

La vue de la chambre. – Les données montrent la nette et prévisible majorité des chambres donnant sur la rue, puis sur la cour. Les chambres des nobles, des conseillers du roi, des bourgeois de Paris et des filles majeures ont plutôt vue sur la cour. Au contraire, celles des domestiques ont presque toutes vue sur la rue, ainsi qu'une majorité de celles des maîtres, marchands et artisans. La vue sur le jardin distingue surtout les nobles et les conseillers du roi, et dans une moindre mesure les bourgeois de Paris, les maîtres et marchands et les artisans.

Les adresses. – La répartition horizontale des individus sur le plan de Paris montre que les groupes sociaux les plus excentrés sont les maîtres, marchands et artisans; les conseillers du roi sont plutôt logés sur la rive gauche, ou dans l'ouest de la rive droite.

CHAPITRE II

DIVISION DE L'ESPACE ET USAGES DE LA CHAMBRE

L'utilisation de la chambre. – On peut juger des usages de la chambre à coucher grâce à deux types d'information : sa désignation et son contenu. Une large majorité (69 %) des pièces où l'on dort portent le nom de chambre ; mais on trouve aussi des salles, des cabinets, des soupentes... Une petite part des individus (8 %) dorment dans des pièces communes, salle ou cuisine. Les appellations de galetas, bouge et garde-robe tombent en désuétude au long de la période, alors qu'apparaissent celles de pièce, retranchement, et en 1720 chambre à coucher.

L'analyse du contenu des chambres montre que les instruments de cuisine s'y font de plus en plus rares, alors que les objets de toilette s'y multiplient. Le nombre de sièges diminue, alors qu'ils étaient très nombreux au début du XVII siècle (jusqu'à trente-deux dans la même chambre), et le nombre de tables augmente avec l'apparition de formes spéciales (notamment la table de nuit).

Les alcôves. – Très présentes dans la littérature, les alcôves sont pourtant très rares (3,6 % des chambres) dans les archives notariales; toutes celles qui apparaissent ont été inventoriées après 1700. Simplement composées de planches, le plus souvent, elles ne constituent pas un phénomène d'élite, puisque les nobles en ont peu, et les conseillers du roi guère plus.

Les paravents. – Le paravent apparaît en 1680 ; il est surtout utilisé chez les nobles, les conseillers du roi et les bourgeois de Paris, et dans la chambre à coucher du maître de maison. D'abord recouvert de tissu, il peut ensuite être constitué d'autres matières, cuir ou papier.

Soupentes et retranchements. – Soupentes et retranchements complètent l'organisation de l'espace du logis. Les soupentes sont en grande partie aménagées dans des pièces de service; la plupart de leurs occupants font partie du personnel domestique ou professionnel. Les retranchements, aménagés dans toutes sortes de pièces, n'ont pas d'occupant habituel; certains comprennent de très nombreux meubles, ce qui laisse supposer qu'ils sont de grande dimension.

Dimension des chambres et des lits. – La dimension des chambres peut être évaluée à partir de celle des tapisseries dont elles sont tendues. Les surfaces moyennes sont constantes sur la période. La chambre du maître de maison est la plus vaste du logis. L'évolution de sa dimension reflète la hiérarchie sociale, alors même que les catégories supérieures disposent de plus de pièces que les autres.

Les inventaires précisent la largeur des lits dans 13 % des cas ; la largeur moyenne de ces couches est comprise, selon les groupes sociaux, entre un mètre et 1.40 mètre, et elle ne varie pas dans le temps. Les plus grandes couches appartiennent à des domestiques ; les maîtres de maison dorment toujours dans des lits plus larges que les autres membres de la maisonnée, surtout chez les nobles et les ecclésiastiques.

TROISIÈME PARTIE L'ÉVOLUTION DU CONFORT

CHAPITRE PREMIER

LES EXIGENCES DU CONFORT

La composition des chambres. – Les différents types de meuble n'ont pas la même fréquence dans les chambres à coucher. Les lits sont, par définition, présents dans chacune. Les miroirs sont de plus en plus répandus, de même que les objets

de piété, les bibelots et les horloges. Les armes, au contraire, se raréfient. L'échantillon de 1780 montre une nette baisse de la présence de cheminées, de tapisseries et de tableaux. Les miroirs et les cheminées figurent surtout dans les chambres de maître de maison.

Les armoires et les miroirs sont rares dans les chambres des aristocrates, au contraire des horloges, surtout présentes chez les nobles et les membres du clergé. Les instruments de musique se trouvent en majorité chez les nobles et les conseillers du roi.

Les meubles élémentaires. – On peut distinguer sept groupes de meubles figurant dans la moitié au moins des chambres de maître de maison : il s'agit des lits, des sièges, des tables, des miroirs, des tapisseries, des armoires, et des commodes et cabinets, que l'on peut connaître précisément à travers les inventaires.

CHAPITRE II

MATIÈRES

Bois. – Le noyer est le bois le plus fréquemment utilisé pour l'ensemble des meubles. On emploie aussi le chêne pour les armoires, l'ébène pour les cabinets, le palissandre pour les commodes, le hêtre pour les couches, le sapin pour les tables et le bois blanc pour les sièges.

Étoffes. – Pour les couches, la serge est de loin l'étoffe le plus souvent utilisée pour les housses ; les tapisseries sont utilisées jusqu'en 1720, et la siamoise et les indiennes à partir de 1760. Les couvertures sont presque toutes de laine (93 %), ou plus particulièrement de « castelogne ». Les sièges rembourrés sont couverts le plus souvent de tapisserie ; on rencontre aussi de la serge, de la moquette, du damas ou du cuir.

Conleurs. – Les housses de lit sont vertes pour la plupart, cette couleur s'étant imposée peu à peu au détriment du rouge. Les couleurs sont plus variées au début de la période qu'à la fin, mais de nouvelles teintes apparaissent au XVIII^e siècle (bleu ou multicolore). Sur les sièges aussi, le rouge subit une baisse sensible, mais non au profit du vert ; au contraire, on voit apparaître de nouvelles couleurs, comme le bleu aurore, les motifs à personnages, à fleurs et rayés.

CHAPITRE III

LUXE ET PARTICULARITÉS

Le prix des chambres. – La hiérarchie des chambres, obtenue à partir du classement de leur valeur, semble assez conforme à ce que l'on sait par ailleurs de la société de l'Ancien Régime: les nobles sont en première position, suivis des conseillers du roi, qui mènent un train de vie nobiliaire, puis des bourgeois de Paris. Les travailleurs manuels, même s'ils sont marchands ou maîtres artisans, se situent au bas du tableau, avec les domestiques. Les filles majeures sont à un rang intermédiaire, de même que les membres du clergé.

Peinture, musique et littérature. – Les inventaires de l'échantillon évoquent 2 791 tableaux, majoritairement des huiles sur toile. On trouve aussi des peintures sur papier, bois, cuivre, albâtre, carton, satin, fer-blanc, jaspe, vélin, cire, marbre ou verre. Les sujets religieux constituent 45 % du total, et représentent surtout la sainte Vierge, la Madeleine et le Christ. Les peintures profanes sont le plus souvent des portraits, ou des paysages. Les tableaux sont placés de préférence dans la chambre du maître de maison. Ils se trouvent le plus fréquemment chez les conseillers du roi et les bourgeois de Paris.

Les instruments de musique apparaissent comme des objets superflus, parce qu'ils sont rares: l'échantillon en comprend onze mentions dans les chambres à coucher, et trois hors des chambres. Mais il ne s'agit pas pour autant d'objets de luxe, car leur prix est relativement modeste, entre trois et trente livres tournois. Outre les professionnels (musiciens ou maîtres à danser), ils figurent surtout chez les nobles et les bourgeois.

Les livres sont de plus en plus courants dans les chambres à coucher au long des XVII^e et XVIII^e siècles. Les nobles ne rangent jamais de livres dans leur propre chambre, alors que le tiers des domestiques le font. En réunissant les ouvrages inventoriés dans les chambres et dans les autres pièces, les détenteurs de livres les plus nombreux sont les ecclésiastiques (46 % d'entre eux en possèdent au moins un), suivis des conseillers du roi, des filles majeures et des domestiques. Les nobles ne se situent qu'au sixième rang dans cette échelle, même s'ils sont par ailleurs possesseurs des plus grandes bibliothèques.

La science. – Dans les chambres à coucher du XVIII' siècles sont conservés des objets de science : baromètres et thermomètres, cartes géographiques, lunettes d'approche et globes terrestres ou célestes.

Luxe et décors particuliers. – Les inventaires après décès permettent de déceler des particularités dans l'aménagement : ainsi des cages à oiseaux, une pendule somptueuse prisée trois mille livres ou une armure. Ils permettent aussi de mieux connaître divers aspects de la vie des Parisiens : montants de frais funéraires, de loyers ou de gages de domestiques, descriptions de maisons des champs, précisions sur les situations familiales révélant parfois des cas surprenants.

Parmi les cas particuliers, la chambre du roi à Versailles constitue l'exemple suprême : elle est connue par des documents datant de 1705. En comparaison avec les inventaires après décès, cet ameublement porte toutes les marques de son époque, tout en étant d'un luxe extrême, autant par la complétude de ses éléments que par le soin apporté à la composition de l'ensemble.

CONCLUSION

Les inventaires après décès sont des actes très riches et parfois indiscrets, qui permettent de constater l'aménagement objectif des chambres à coucher parisiennes aux XVIII et XVIII siècles. Afin de mieux comprendre le rôle et l'évolution de la chambre, il faudrait encore les confronter aux œuvres de l'esprit, littéraires et artistiques : Le Verrou de Fragonard (1778) n'est pas une description de la chambre

à coucher, mais une représentation. L'étude de cet imaginaire permettrait, après avoir observé l'aménagement pratique de la chambre à coucher, d'appréhender son âme.

ANNEXES

Soixante dix-huit pages de graphiques, tableaux et cartes établis à partir de la base de données.

